

Extension et renforcement des EXPERIMENTATIONS¹

Université de Reims Champagne Ardenne

**Nouvelles modalités d'admission
dans les études médicales, odontologiques,
pharmaceutiques et de maïeutique**

(Chapitre III du décret n°2014-189 du 20 février 2014)

**3ème campagne de appel à candidatures relatives à ces dispositifs
- novembre 2016 -**

¹ Article 39 de la Loi du 22 juillet 2013

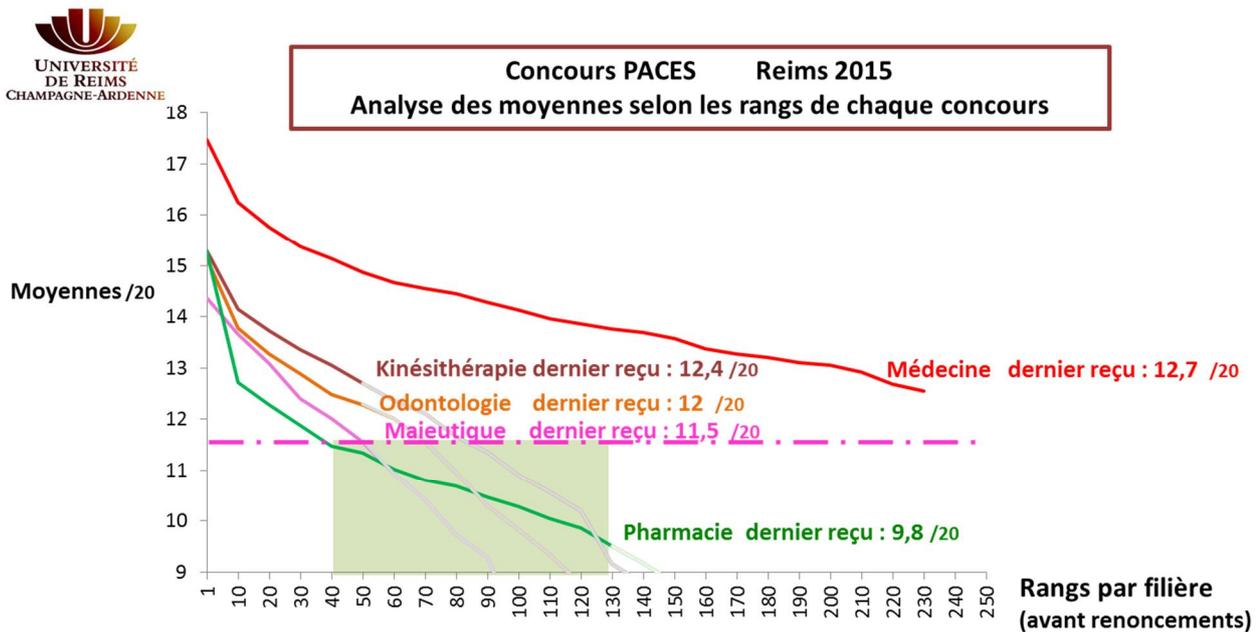
Expérimentation de type **ALTER PACES** d'admission par voie directe en DFG 2^{ème} année des études de Pharmacie et de Maïeutique

1. Objectifs du projet

Depuis la mise en place de l'année PACES en 2009, il a été démontré très rapidement que le concours PACES avait les 2 limites suivantes :

- Il est largement inadapté à recruter les étudiants dans la filière Pharmacie. De nombreux étudiants (jusque 40%) choisissent cette filière Pharmacie essentiellement par dépit, n'étant pas retenus en rang utile dans aucune des autres filières Santé de leur choix.
- Il favorise exclusivement la capacité d'apprentissage, mais néglige totalement d'autres capacités : de produire un raisonnement, d'analyser données - dont des valeurs numériques -, de s'exprimer à l'écrit, et de s'exprimer à l'oral

La conséquence est un fort taux d'échec en DFG de 2^{ème} année Pharmacie (jusque 30 % de redoublement), une érosion du nombre de diplômés par abandons (-5%) ou par passerelles sortantes (-5%), ainsi que des difficultés d'appréhension du raisonnement clinique en DFG de 2^{ème} année en Sciences Maïeutiques



Parmi les étudiants qui choisissent « Pharmacie » et classés au delà du 40^{ème} rang :

- 62 % ont fait des choix multiples
- MAIS ces étudiants ne peuvent plus prétendre à aucune autre filière

Ces étudiants choisissent Pharmacie par dépit et montrent un manque de motivation en DFG-SP2

Devenir en DFG-SP2 (2015-2016) des 45 étudiants classés du 40^{ème} au 84^{ème} rang en PACES :

2 abandons ; 10 demandes préliminaires de passerelles sortantes ; 22 redoublements

Cette analyse démontre l'inadaptation du concours PACES en vue de recruter des étudiants dans la filière Pharmacie

L'objectif vise à recruter un nombre significatif d'étudiants (L2 ou L3 scientifique validée) qui veulent se réorienter dans la filière Pharmacie ou Maïeutique.

Ces étudiants présentent:

- un véritable projet professionnel pour une filière et non pas un choix par dépit, en raison de leur incapacité à intégrer d'autres filières Santé.
- une motivation et une maturité importante, qu'ils sauront exprimer lors d'une épreuve orale

Ces étudiants ont acquis, dans un parcours L1/L2, des compétences suivantes : expression écrite, expression orale, capacité de synthèse, construction d'un raisonnement et d'une démarche, capacité d'analyse dont analyse numérique. Ces compétences sont importantes en vue de la poursuite en DFG 2^{ème} année et permettraient d'en réduire le taux d'échec notamment dans la filière Pharmacie

Les Universités qui mettent en place un dispositif d'expérimentation similaire sont :

Strasbourg (2015-16), Poitiers (2015-2016), Reims, (2017-18) et Rennes sous réserve (2017-2018)

2. Analyse du contexte de la mise en place de l'expérimentation

Forces	Faiblesses
<p>La capacité à recruter des étudiants vraiment motivés vers un unique projet professionnel bien défini, et non une multiplicité de projets, comme via la PACES.</p> <p>La capacité à recruter des étudiants qui ont privilégié des méthodes de raisonnement, de synthèse et des capacités rédactionnelles, au cours d'un parcours L1 et L2 scientifique, plutôt que la seule capacité d'apprentissage qui est uniquement privilégiée par la PACES</p> <p>Parmi les étudiants reçus en 2015, il y a eu en 2016 en DFGSP2 (Pharmacie): 22 redoublements, 10 demandes de passerelles sortantes préliminaires et 2 abandons.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Indicateur</u> : Comparaison des taux de redoublement en DFG-SP2 pour les étudiants issus de PACES et les étudiants issus de l'admission directe 	<p>La mise en place d'une communication efficace de l'expérimentation et des métiers de la Pharmacie et de la Maïeutique, auprès de l'ensemble des étudiants inscrits en L1/L2 pour avoir le maximum d'efficacité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Indicateur</u> : Le nombre de dossiers déposés
Opportunités	Menaces
<p>Le recrutement d'un nombre plus faible d'étudiants issus de la PACES qui choisissent la filière Pharmacie par dépit et qui ne sont pas spécialement motivés par cette filière.</p> <p>Au-delà du 40^{ème} percentile du classement Pharmacie en PACES, les étudiants n'ont plus aucun autre choix de filière. Parmi ces étudiants 60 % sont redoublants et ont réalisés un choix multiple de filière, avec Pharmacie en dernier ou avant dernier v%ux.</p> <p>Parmi l'ensemble des étudiants reçus en Pharmacie, le concours PACES génère donc entre 30 et 40 % (60 % x 60 %) des étudiants qui font ce choix par dépit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Indicateur</u> : Evolution du nombre d'étudiants admis en Pharmacie, et qui ont classé le v%ux Pharmacie en dernière ou avant-dernière position. 	<p>Le risque de perte d'attractivité pour la filière Pharmacie de la PACES, consécutivement à l'expérimentation et la diminution du nombre de places du Numerus Clausus accessible via la PACES.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Indicateur</u> : L'écart entre le dernier reçu en Médecine et le dernier reçu en Pharmacie qui est un indicateur de la différence de motivation et d'attractivité des filières de PACES. <p>Systématiquement depuis 5 ans, cet écart est de 3 points / 20 en faveur de la filière Médecine. Pour que l'expérimentation soit une réussite, cet écart (dernier reçu Médecine . dernier reçu Pharmacie) doit se réduire, mais ne doit pas augmenter.</p>

3. Descriptif général du projet

Les candidats, ayant validé une L2 ou L3 scientifique, déposent auprès de l'Université un dossier pour une seule filière. Le dossier est constitué d'un CV, d'une lettre de motivation vers la filière demandée et d'une copie du dossier Universitaire.

Principe des 2 chances pour tous : Tout étudiant, a au maximum, 2 chances d'admission en DFG 2^{ème} année, soit :

- 2 inscriptions en PACES, dont un concours réussit
- ou - une inscription en PACES et une demande d'admission directe en DFG 2^{ème} année
- ou - 2 demandes d'admission directe en DFG 2^{ème} année

Epreuve d'admission directe : L'examen des dossiers est réalisé par un jury (3 enseignants de l'UFR de Pharmacie de Reims et 3 enseignants de l'Ecole de Sages-Femmes de Reims) qui définit une liste d'étudiants admissibles.

Les étudiants admissibles sont auditionnés par ce jury, lors d'un entretien de motivation de 20 minutes maximum, qui permet à l'étudiant de décrire son projet professionnel et de valoriser ses aptitudes pour la formation et l'exercice de la profession de la filière choisie.

Pour chaque filière, le jury publie une liste principale de N étudiants admis par voie directe, ainsi qu'une liste complémentaire classée. La liste principale comporte un effectif N égal ou inférieur au nombre d'étudiants autorisés à s'inscrire par voie directe. En cas de désistement parmi les N étudiants, le (les) étudiant(s) classé(s) sur la liste complémentaire sera (seront) autorisé(s) à s'inscrire.

Le nombre d'étudiants N' (*) admis en DFG 2^{ème} année, via le concours PACES, est égal à

$$N' = \text{Numerus Clausus} - N$$

(*) étudiants ressortissants de l'Union Européenne.

Les étudiants de nationalité hors Union Européenne et classés en rang utile parmi les N' rangs, sont autorisés à s'inscrire, dans la limite de 8% du Numerus Clausus

Public cible :

Le nombre d'étudiants qui auront un parcours « éligible » est de :

- 200 étudiants pour le parcours « Licence SVT »
- 150 étudiants pour le parcours « CPGE »
- 40 étudiants pour le parcours « Licence Physique Chimie »

Le nombre d'étudiants qui pourraient bénéficier du projet seraient au maximum de :

- 25 en 2017-2018 (24 en Pharmacie et 1 en Maïeutique)
- 26 en 2018-2019 (24 en Pharmacie et 2 en Maïeutique)
- 26 en 2019-2020 (24 en Pharmacie et 2 en Maïeutique)

Profils des publics et part relative attendue parmi les étudiants recrutés:

L2 ou L3 de la licence « Sciences de la vie et de la terre »	60 % des étudiants recrutés par voie directe	16 étudiants environ
1 ^{ère} année ou 2 ^{ème} année de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles	20 % des étudiants recrutés par voie directe	5 étudiants environ
L2 ou L3 de la licence «Physique Chimie »	20 % des étudiants recrutés par voie directe	5 étudiants environ

Filières visées par le(s) parcours adapté(s)

Parcours adapté			Accès direct aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques		
Type :	Licence existante <i>(oui / non)</i>	Oui	possible en : <i>(cocher)</i>		
	Licence dédiée <i>(oui / non)</i>	Non			
	Autre parcours <i>(oui / non)</i>				
n°1			filière	2ème année	3ème année
Intitulé :	Licence « Science de la vie et de la terre » L2 ou L3 validée		Médecine		
			Odontologie		
			Pharmacie	X	
			Maïeutique	X	
Parcours adapté			Accès direct aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques		
Type :	Licence existante <i>(oui / non)</i>	Non	possible en : <i>(cocher)</i>		
	Licence dédiée <i>(oui / non)</i>	Non			
	Autre parcours <i>(oui / non)</i>	Oui			
n°2			filière	2ème année	3ème année
Intitulé :	2 ^{ème} année validée de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles « Biologie Chimie Physique et Sciences de la Terre (BCPST) », dans le cadre d'une validation d'acquis accordée par l'Université de Reims Champagne Ardenne		Médecine		
			Odontologie		
			Pharmacie	X	
			Maïeutique	X	
Parcours adapté			Accès direct aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques		
Type :	Licence existante <i>(oui / non)</i>	Oui	possible en : <i>(cocher)</i>		
	Licence dédiée <i>(oui / non)</i>	Non			
	Autre parcours <i>(oui / non)</i>	Non			
n°3			filière	2ème année	3ème année
Intitulé :	Licence « Physique - Chimie » L2 ou L3 validée		Médecine		
			Odontologie		
			Pharmacie	X	
			Maïeutique		
Parcours adapté			Accès direct aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques		
Type :	Licence existante <i>(oui / non)</i>	Oui	possible en : <i>(cocher)</i>		
	Licence dédiée <i>(oui / non)</i>	Non			
	Autre parcours <i>(oui / non)</i>	Non			
n°4			filière	2ème année	3ème année
Intitulé :	2ème année validée de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles « Maths-Physique » ou « Physique Chimie », dans le cadre d'une validation d'acquis accordée par l'Université de Reims Champagne Ardenne		Médecine		
			Odontologie		
			Pharmacie	X	
			Maïeutique		

Numerus clausus réservé aux étudiants issus de l'expérimentation

Accès direct en 2 ^{ème} année (via un parcours adapté)			
filiale	<i>(pour chacune des années universitaires ci-dessous, préciser le pourcentage du numerus clausus principal réservé à ces étudiants)</i>		
	Recrutement en 2017-2018 Inscription en DFG en septembre 2018	Recrutement en 2018-2019 Inscription en DFG en septembre 2019	Recrutement en 2019-2020 Inscription en DFG en septembre 2020
médecine	0	0	0
odontologie	0	0	0
pharmacie	30 % (24 places max)	30 % (24 places max)	30 % (24 places max)
maïeutique	5 % (1 place max)	8 % (2 places max)	8 % (2 places max)

4. Pilotage et indicateurs

Pilotage de l'accès direct en DFG Pharmacie

Chef de projet : M. Jean Marc MILLOT, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Reims

Pilotage de l'accès direct en DFG Maïeutique

Chef de projet : Mme Michèle ZANARDI, Directrice de l'École de Sage-Femmes de Reims

Indicateurs identifiés pour le suivi et l'évaluation de l'expérimentation

- Indicateur 1 : Le nombre de dossiers déposés et son évolution
- Indicateur 2 : Comparaison des taux de redoublement en DFG-SP2 pour les étudiants issus de PACES et les étudiants issus de l'admission directe
- Indicateur 3 : Evolution du nombre de étudiants admis en Pharmacie, et qui ont classé le v%ux Pharmacie en dernière ou avant-dernière position
- Indicateur 4 : L'écart entre le dernier reçu en Médecine et le dernier reçu en Pharmacie qui est un indicateur de la différence de motivation et de attractivité des filières de PACES.

Systématiquement depuis 5 ans, cet écart est de 3 points / 20 en faveur de la filière Médecine.

Dans le cas où cet écart (dernier reçu Médecine . denier reçu Pharmacie) se réduirait, cela permettrait de conclure à une réussite avérée du projet d'expérimentation

Dans le cas inverse où cet écart (dernier reçu Médecine . denier reçu Pharmacie) augmenterait, cela conduirait à une remise en cause du projet d'expérimentation

5. Besoin financier : 14 heures HRS au total

- 8 heures HRS pour la communication vers les licences et CPGE
- 6 heures HRS pour les membres du jury